

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 1^{er} mars 2024

Augmentation du prix indicatif A de 3 centimes dès juillet

Le prix indicatif du lait de centrale du segment A augmentera de 3 centimes pour le troisième et le quatrième trimestre. Une hausse du prix dès ce printemps, lorsque la production de lait est élevée, aurait été un mauvais signal pour le marché. Avec cette décision, le comité s'est écarté de l'indice du prix du lait de centrale. La demande des représentants de la production d'augmenter dès maintenant le prix indicatif de 4 centimes n'a pas trouvé de majorité au comité.

Le comité est conscient de la situation très difficile sur le marché, notamment pour le fromage. Rappelons que les importations de fromage ont dépassé pour la première fois les exportations l'année dernière. L'IP Lait demande que le supplément pour le lait transformé en fromage soit relevé de 3 ct/kg de lait afin d'améliorer substantiellement la situation économique tendue des producteurs de lait.

En outre, les grandes quantités de protéine du lait sur le marché actuellement posent de gros défis au secteur laitier. Pour s'attaquer à ce problème, le comité a décidé d'augmenter la contribution encaissée pour les fonds de 4,5 ct à 5 ct à partir du troisième trimestre. Avec les moyens supplémentaires, l'IP Lait souhaite contribuer à la stabilisation du marché.

Enfin, le comité a décidé d'introduire un outil pour calculer l'empreinte carbone des exploitations laitières. Cette décision s'inscrit dans la ligne des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur laitier.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58